

Contexte

Les présents termes de référence visent à recruter des membres de l'équipe du projet 'Potenti'Elles' mis en place par APIP-GUINÉE avec l'appui de l'Agence française de développement (AFD) et l'Union européenne (UE).

APIP-GUINÉE

L'Agence de Promotion des Investissements Privés en abrégé « APIP-GUINÉE » créée en 2014 est un établissement public à caractère administratif doté de la personnalité morale, de l'autonomie financière et de gestion.

APIP-GUINÉE a pour mission de promouvoir l'investissement privé et de mettre en œuvre la politique du gouvernement en matière de développement des investissements privés nationaux et étrangers.

L'Agence se charge aussi d'enregistrer la création d'entreprises en Guinée à travers son Guichet Unique et d'accompagner le développement du secteur privé notamment des TPE/PME via la Direction de l'appui aux entreprises (DAE).

APIP – GUINÉE dispose d'antennes appelées Plateformes locales d'investissement (PLI) dans 6 villes (Boké, Kindia, Labé, Faranah, Kankan, N'Zérékoré) qui sont chargées d'effectuer toutes les tâches exécutives liées à la mission et aux attributs de l'Agence. (voir <https://apip.gov.gn/>)

Avec le projet « Potenti'Elles », l'APIP renforcera son offre de service dédiée à l'autonomisation des femmes avec des programmes dédiés et une animation du réseau des acteurs de l'entrepreneuriat féminin.

Modalités de recrutement

Merci d'envoyer votre dossier complet avec en objet le titre du poste souhaité à la Directrice générale de l'APIP, dont l'email est : projet.potentiElles@apip.gov.gn

- Date limite d'envoi des candidatures : **31-10-2024**
- Composition du dossier :
 - Un CV détaillé
 - Une lettre de motivation
 - Une note d'au plus deux pages présentant la compréhension du projet, des présents termes de référence et des exigences du poste à pourvoir.
 - 3 références (anciens managers) : nom, titre/ position actuel, description de l'ancien lien professionnel, numéro de téléphone, éventuellement adresse-email
 - Justificatif des diplômes demandés (copie simple, puis une fois le recrutement réalisé une copie certifiée conforme sera demandée)
 - Une copie des documents justifiant de l'expérience professionnelle acquise par le candidat

La procédure de recrutement sera la suivante : (i) analyse des CV puis (ii) test pratique (iii) entretiens de recrutement avec les futurs responsables hiérarchiques et le directeur des ressources humaines de l'APIP.

Il est à noter que, la dimension genre étant un des objectifs principaux du projet, à compétences égales, un objectif qu'au moins 40 % des membres de l'ECP soient des femmes sera recherché. Les compétences nécessaires étant rares, cet objectif ne sera pas contraignant mais s'évaluera à compétences égales entre candidats.

<https://drive.google.com/file/d/1TEDVjcETT4Qh2Xm1nFQVGnsyMQONOMBv/view?usp=sharing>